

Étalement urbain et habitat en débat, points d'orgue de la lutte climatique **Une occasion en or pour réclamer de bannir l'auto solo et la maison solo**

On peut toujours compter sur les déclarations d'un autre âge de l'un ou l'autre ministre de la CAQ pour provoquer un débat pertinent et nécessaire. Il faut sans doute remercier le ministre des Transports d'avoir déclaré que la densification est une mode et en plus, la ministre des Affaires municipales qui « *a affirmé qu'il fallait éviter de confondre "étalement urbain" et "développement régional"* », ce qui a provoqué un clivage au sein de l'élite politique isolant la CAQ. Le Premier ministre qui « *[d]ans son livre Cap sur un Québec gagnant, [...] déplorait les inconvénients de l'étalement urbain, favorisait la réhabilitation de terrains contaminés en ville plutôt que de dézoner des terres agricoles et plaidait pour la reconversion d'autoroutes en boulevards urbains* » (Charles Lecavalier, [Dans son livre, François Legault dénonçait l'étalement urbain](#), La Presse, 12/05/22), nonobstant le « troisième lien », a dû en lever les yeux au ciel. Quoiqu'un coup de chapeau de subalternes à la base caquiste sollicitée par les Conservateurs n'est pas pour lui déplaire quitte à gérer par la suite des discours contradictoires.

La CAQ pèse sur l'accélérateur de l'étalement urbain en réduisant les maires à l'impuissance

Rien de surprenant à ce débat quand le Comité consultatif sur les changements climatiques (CCCC), comité d'experts qui conseille le gouvernement, constate que « *[l]es périmètres urbains de Québec et de Montréal n'ont pas cessé de grossir — de 19 % et de 11 %, respectivement — entre 2006 et 2016, et "l'étalement urbain n'est pas un trait particulier à [ces deux villes] : il est à l'échelle du Québec neuf fois plus important qu'il y a 50 ans", peut-on lire dans le document publié en matinée* » (François Carabin, [Appel à freiner le développement autoroutier](#), Le Devoir, 10/05/22). Le CCCC en déduit les recommandations suivantes :

[L]e Comité consultatif sur les changements climatiques lance une sérieuse mise en garde au gouvernement du Québec. L'électrification des transports ne sera pas suffisante pour faire face à l'urgence climatique. C'est tout l'aménagement du territoire qui doit être revu en profondeur dans les plus brefs délais. [...] Dans un nouveau rapport, le groupe recommande deux moratoires au gouvernement Legault : stopper la destruction des milieux naturels et mettre sur pause à court terme toute autorisation à de nouveaux projets qui augmentent la capacité autoroutière. (Éric-Pierre Champagne, « [La réponse du Québec n'est pas à la hauteur](#) », La Presse, 9/05/22)

La nouvelle couvée de maires, à commencer par celui de la Ville de Québec, ont pris conscience du problème : « *Plein de villes le disent, des élus le disent de plus en plus fort depuis un certain temps que c'est une catastrophe, la façon dont ils ont développé leur propre territoire* » (Alexandre Turgeon, responsable du comité aménagement du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, cité par Alexandre Duval, [Aménagement du territoire : Québec fait une place à la densification](#), Radio-Canada, 12/05/22). L'ancien maire de Gatineau, dans sa chronique à l'émission matinale de Radio-Canada à Montréal, a rappelé la vaste étendue des responsabilités environnementales des municipalités : gestion de 60% des infrastructures publiques dont la climatisation, la politique des déchets, de l'eau, des crises climatiques et, *last not least*, l'aménagement du territoire dont le zonage, la politique des

transports actifs et collectifs sans en avoir les budgets, et idem du logement social qui pourrait être écoénergétique ([Les leçons politiques de Maxime Pedneaud-Jobin : La protection de l'environnement](#), Tout un matin, Radio-Canada, 13/05/22, 7h:53).

Toutefois, le Premier ministre a dit non aux maires qui espéraient une réforme fiscale pour se libérer des taxes foncières et obtenir un soutien financier pour faire un tournant vers une densification à échelle humaine dont se doter d'une banque de terrains : « *La dépendance aux revenus fonciers alimente l'étalement urbain, selon [les maires], en forçant les villes à développer de nouveaux quartiers au sacrifice de milieux naturels* » (Sébastien Tanguay, [Les villes auront des pouvoirs accrus, sans plus de revenus](#), Le Devoir, 12/05/22). Tout au plus auront-ils un pouvoir de préemption et un autre de limiter le coût d'expropriation à la seule valeur marchande sans y ajouter les profits escomptés ! Il était temps et c'est bien la moindre des choses. Aux maires, de dire le Premier ministre, de hausser le régressif impôt foncier au niveau de l'Ontario, de payer leurs personnels au niveau de la fonction publique québécoise, soit 30% de moins, et de stimuler le développement économique, sous-entendu aux dépens des espaces verts et milieux humides.

Chez les Libéraux comme chez les Solidaires, on aimerait que les bottines suivent les babines

Face à pareil conservatisme pré-diluvien, Québec solidaire et Libéraux y sont allés de leur dénonciations et propositions avec le PQ en sourdine. Québec solidaire défonce une porte ouverte en reprenant les deux promesses du Premier ministre sur la préemption, que le PQ a été le premier à faire miroiter, et l'expropriation ce à quoi il ajoute « *un nouveau pacte fiscal avec les municipalités, afin de diversifier leurs sources de revenus et de les libérer de l'emprise de l'impôt foncier* » façon élégante de rester imprécis (Communiqué de presse du 13/05/22) :

Gabriel Nadeau-Dubois [...] reprend sa promesse de construire 50 000 logements sociaux, en précisant que ce seront des logements construits par des organismes à but non lucratif. M. Nadeau-Dubois n'a pas voulu détailler la facture de cette promesse ni son échéancier, qui seront connus plus tard. Mais il promet de « réinventer le modèle ». « On n'a pas seulement besoin de logement pour gens seuls, on n'a pas seulement besoin de logement pour gens à revenu modique. On a besoin d'habitation pour la classe moyenne », a-t-il dit. (Charles Lecavalier, [Québec solidaire fait deux promesses aux villes](#), La Presse, 12/05/22)

Du côté du Parti québécois, le chef Paul St-Pierre Plamondon estime qu'« environnement, protection des terres agricoles, verdissement des villes, accessibilité aux transports collectifs [et] adaptation des villes à une population vieillissante » s'imposeront comme des sujets incontournables dans les prochaines années, « que ça plaise à la CAQ ou non ».

Du côté du Parti libéral, la députée de Verdun et critique en matière d'environnement, Isabelle Melançon, fait un lien avec la marche « Du pain et des forêts » qui a eu lieu à Québec dimanche. Les mères et les maires, dit-elle, veulent une nouvelle vision du développement économique, une vision « responsable et durable ». « Quand j'entends encore le ministre de l'Environnement dire que le tunnel caquiste va freiner l'étalement urbain. Il est tout seul dans son coin à dire ça », affirme-t-elle.

Pas besoin d'un bungalow

La députée estime que des « changements de paradigme importants » sont en cours et que de plus en plus de gens comprennent qu'il est possible d'élever des enfants en ville. « À Verdun, vous n'aurez pas de bungalows. Et pourtant, on en parle comme un paradis des familles à cause des espaces verts, des parcs, des infrastructures pour accueillir les familles. On n'a pas besoin d'avoir un module géant pour enfants dans chaque cour. Peut-être qu'on peut partager ces infrastructures », dit-elle. (Charles Lecavalier, [La CAQ « coincée au XXe siècle », dénonce l'opposition](#), La Presse, 9/05/22)

On aurait aimé que les propos avant-gardistes et stratégiques — l'unité du peuple et des personnes élues locales — de la députée Libéral qui suggère le rejet de la maison solo comme nécessaire au bonheur familial se traduise en engagement de son parti sur le sujet de même que sa condamnation de l'étalement urbain signifie une répudiation de l'auto solo. On a plus l'impression qu'on a affaire aux feux de tout bois d'un parti aux abois. Il n'en reste pas moins que de tels propos sur la maison solo de la bouche des porte-parole Solidaire seraient les bienvenus et que l'imprécise promesse de pacte fiscal Solidaire se situe dans les mêmes eaux que la « *révision en profondeur de la fiscalité municipale* » de la Charte des régions des Libéraux mais qui en plus s'engage à payer 100% des taxes municipales sur les édifices publics et parapublics relevant de Québec et « *doubler le niveau de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles* ». Se détache, heureusement, la traditionnelle revendication Solidaire de construire 50 000 logements sociaux. Cependant on s'inquiète de la remise en question de l'échéance de cinq ans (10 000 l'an), de la dilution par le haut des couches sociales visées, de savoir à qui revient la responsabilité finale et de la disparition de leur caractère écoénergétique.

Non aux rallonges et élargissements d'autoroutes, et au 3^e lien, au profit des autos électriques

Québec solidaire pourrait tirer avantage de ce débat pour étaler contre l'étalement urbain les points pertinents tirés de sa plateforme électorale 2022 que le parti tarde à rendre public. Le noyau central concernant l'aménagement stipule que le parti lancera « *en ville et en région, un vaste chantier afin de doter le Québec d'un réseau public de chemins de fer électrifié destiné aux voyageurs et aux marchandises [et fera] du transport public (tramway, trains, autobus électriques) le centre de la transformation des moyens de transport, en ville, en région et en milieu rural* ». De plus, il s'engage à bloquer « *l'étalement urbain et l'empiètement des villes sur les terres agricoles* », à protéger un 30% représentatif du territoire, à développer l'agriculture urbaine, à se doter d'une « *politique de verdissement des milieux urbains afin de lutter contre les îlots de chaleur [...] à protéger les berges* ».

L'occasion était belle de publiciser ces engagements malgré leur caractère vague, en particulier les implications sur l'aménagement du territoire de la réduction de « *la tarification des transports collectifs de 50 % dans une perspective de gratuité à plus long terme* » que logiquement on suppose être 2030. Le minimum de ces implications est certainement un arrêt de la construction d'(auto)routes y compris leur allongement et leur élargissement sous prétexte de favoriser le transport en commun alors que c'est aussi et surtout un incitatif pour les autos solo électriques qui y auront accès. Le plan de relance économique de la CAQ contient

une liste de projets prioritaires pleine de ces rallonges et élargissements. Ce n'est pas simplement le troisième lien entre Québec et Lévi qui fait problème.

Une occasion ratée par Québec solidaire pour montrer comment réduire de 55% les GES d'ici 2030

L'erreur fondamentale Solidaire est cependant de ne pas tirer profit de ce débat afin d'expliquer la portée en termes d'aménagement urbain l'engagement clef de sa plateforme soit « *de réduire les émissions du Québec d'au moins 55% par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030, en se rapprochant le plus possible de la cible de 65 %* ». Il est impossible d'en finir avec l'étalement urbain, quelles que soient les loi adoptées en ce sens, sans en finir avec la domination des autos solos ce qu'assure la substitution de l'auto solo à essence par celle électrique largement subventionnée, de la substitution de l'extractivisme des hydrocarbures par celle de l'orgie des mines à ciel ouvert largement promue comme axe de développement économique anti-autochtone et anti-région. Dans sa plateforme 2022, Québec solidaire encourage l'auto solo électrique par l'établissement d'« *un vaste réseau de bornes de recharge et un système de bonus-malus régionalisé* » et promeut comme axe de développement économique « *une industrie durable et responsable en lien avec les métaux nécessaires à la production des batteries, de l'extraction jusqu'au recyclage* » sans compter la promotion de la biomasse qui empêche le retour des nutriments dans les sols.

Il y a quelques années, Québec solidaire avait fait une campagne politique appelée « *couragepolitique.org* ». Le temps est plus que venu pour l'aile parlementaire du parti d'en faire preuve en mettant cartes sur table pour expliquer que la stratégie capitaliste vert de la substitution des énergies fossile par des énergies dite renouvelables, et son corollaire celle des autos à essence par des autos électriques, ce qui maintient l'étalement urbain et ses maisons solos, s'avère irréaliste étant donné l'urgence climatique. Car « *[l]e GIEC indique que pour 50 % de chances de limiter le réchauffement à 1,5 °C d'ici 2100, pas plus de 500 milliards de tonnes de CO2 peuvent être émises au-delà de 2020, ce qui équivaut à un peu plus d'une décennie d'émissions au rythme actuel* » (The Economist) d'où la cible de réduction des GES de 55 à 65% de Québec solidaire d'ici 2030. Une urbanité, dans les villes et villages, basée sur le transport actif (marche et bicyclette) et le transport en commun (et leur corollaire l'habitat densifié), permet de maximiser la mixité des fonctions à distance de marche, les espaces verts et l'agriculture urbaine tout en favorisant les circuits courts pour l'approvisionnement alimentaire.

Marc Bonhomme, 14 mai 2022

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca